

NIVEAUX D'INTERVENTION DU CAUE 47 1 AIDE À LA DÉCISION 2 PRÉ-PROGRAMMATION 3 APPUI À LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE 4 ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE



RÉORGANISER DES LOCAUX COMMUNAUX

BUZET-SUR-BAÏSE



1 308 habitants



Durée de l'accompagnement

Avec l'adoption de l'agenda d'accessibilité programmée, la commune de Buzet-sur-Baïse engage une réflexion sur l'utilisation des locaux communaux et la réorganisation de certains services. Elle sollicite le conseil du CAUE en 2017.

Afin de répondre à l'émergence de besoins nouveaux et régler la mise en accessibilité des ERP, il s'agit de :

- trouver une salle de réunion polyvalente ;
- réinstaller la bibliothèque ;
- réaliser une agence postale communale ;
- créer un cabinet de médecin (annexe de la maison de santé pluridisciplinaire de Damazan).

Les bâtiments concernés font l'objet d'une visite avec les élus : bâtiment de la mairie, salles associatives dans l'ancienne école, relais d'assistance maternelle. Plusieurs pistes sont évoquées, chaque site présentant des problématiques différentes.

Les locaux situés sous la mairie, sous-exploités, sont apparus les plus adaptés par leur situation et leurs surfaces disponibles à l'installation d'un cabinet médical et de l'agence postale. Le déplacement de la bibliothèque est aussi envisagé dans l'ancienne école, à proximité de la salle du 3^e âge.

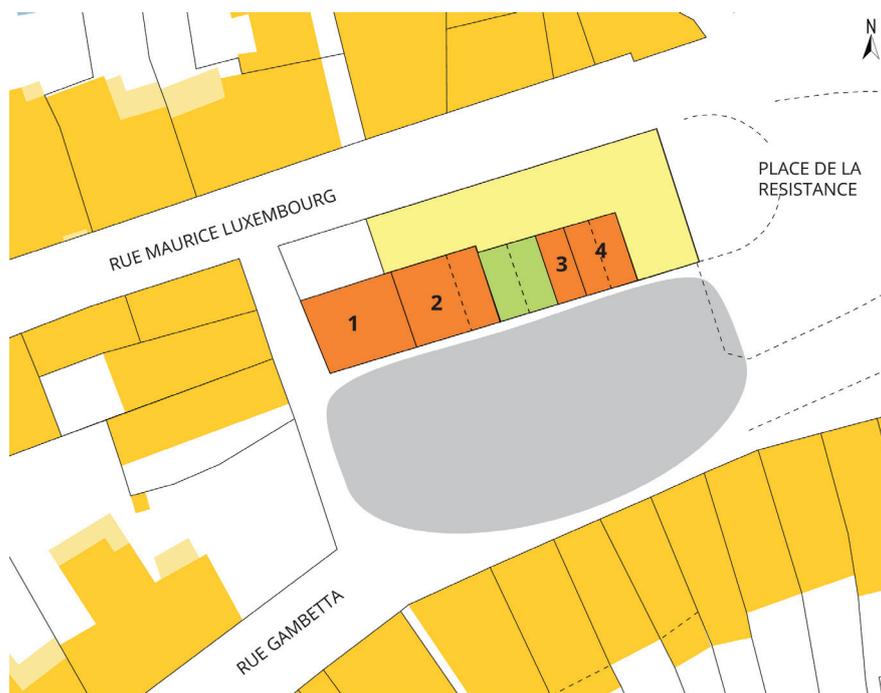
Suite à cette étape exploratoire et à la validation des premières orientations, la municipalité fixe comme priorité l'aménagement des locaux sous la mairie avec la création du local médical.

La note de programmation du CAUE met l'accent sur le soin à apporter au traitement architectural de la façade (caractère patrimonial) et sur l'enjeu urbain de l'opération. Le CAUE conseille ainsi que l'aménagement de la place en parvis soit rattaché au programme architectural.

Allant jusqu'à un appui de niveau 2, le CAUE a apporté son assistance technique jusqu'au lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre (bâtiment et parvis).

SCHÉMA DE RÉORGANISATION DES SERVICES

proposé par le conseiller du CAUE.



- | | |
|--------------------------|--|
| 1 annexe maison de santé | locaux concernés par l'opération |
| 2 salle de réunion | mairie |
| 3 agence postale | DAB (distributeur automatique de billet) |
| 4 salle associative | espace public à traiter |



AVANT TRAVAUX

Le projet architectural devra tendre vers la restitution des caractéristiques patrimoniales d'origine de l'ancienne mairie avec notamment le traitement d'un parvis.